



**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU GROUPE DE TRANSPORTS DE L'ARC ATLANTIQUE  
BILBAO, 16 DÉCEMBRE 2008**

**PARTICIPANTS:**

Nom	Institution
Mireia Elkoroiribe	Coordinatrice du GTTA Gouvernement du Pays Basque - Directrice des Transports
Colin Eaketts	Gouvernement de l'Assemblée du Pays de Galles – Planification et gestion des transports
Christophe Le Foll	Conseil régional de Basse Normandie - Directeur adjoint des Affaires Européennes
Julie MICLOT	Conseil régional de Basse Normandie - Chef du service des Affaires Européennes
Joelle Ballarin	Conseil Régional d'Aquitaine - Technicienne de transports
Fernando Arrojo Martínez	Principauté des Asturies Chef du bureau des Etudes de Transports
Alfonso Rodríguez Gallego	Castilla y León - Technicien de transports du département de développement
Javier Rivas	Gouvernement du Pays Basque - Technicien de transports
Francisco Sabino	Alentejo – Commission de Coordination de région
Xabier Hurteau	Communauté d'Agglomération de Poitiers – Réseau de Villes AIRE
Benoit Cuvelier	Nantes Métropole – Directeur de Programmes Européens
Hélène Donnart	Limousin - Chargée des relations extérieures du CES de la région du Limousin
Jose Luis Ruiz García	Pays Basque - Président du CES basque
Arantza Lopez de Munain Zulueta	Pays Basque - Responsable des études et des projets du CES basque
Fabien Mesclier	CRPM - Secrétaire technique
Merli Feixa	CRPM - Coordinatrice du Groupe RTE-T - Représentante du Gouvernement autonome aragonais pour les Institutions Européennes
Virginia Gil	Plateforme logistique Aquitaine-Pays Basque - Directrice
Arantza Iturbide	Plateforme logistique Aquitaine-Pays Basque - Technicien
María Garayo	Assistant technique
Rosend Bosch	Assistant technique



Les personnes suivantes ont justifié leur absence à la réunion:

Jacques Gangler, du Conseil régional de Limousin

M. Vareille du CES régional du Limousin

Mar Chao, de la Xunta de Galice

John Cordwell, de Gloucestershire

Marín Vazquez, du Gouvernement autonome de Cantabrie

M. Iñaki Betolaza, Conseiller adjoint des Transports et des Travaux Publics du gouvernement autonome basque, commence la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants du Groupe de Transports de l'Arc Atlantique (GTAA).

La bienvenue a été suivie d'une présentation de la politique des transports du Pays Basque, instrument qui s'articule autour de l'intermodalité entre les modes, la durabilité dans la planification des infrastructures et la compétitivité du secteur du transport et de la logistique.

De la même manière, M. Betolaza a encouragé les membres du GTAA à continuer l'action de coopération internationale dans le but de développer des projets et des initiatives de transports et à relier le local et le global.

Ensuite, Mme Mireia Elkororibe, en tant que coordinatrice du GTAA, a remercié pour sa présence le Conseiller adjoint des Transports et tous les participants et a commencé à présenter le premier point de l'ordre du jour concernant l'actualité communautaire des transports

## **ACTUALITE COMMUNAUTAIRE DES TRANSPORTS**

Comme il est habituel, les sujets concernant l'actualité des transports ont été présentés brièvement dans l'agenda de la Commission Européenne. Dans ce cas il s'agissait de trois thèmes:

- Position du secteur naval face à la révision de la politique maritime à l'horizon 2018
- Initiatives de transport maritime entre la France et le Portugal
- Présentation du rapport annuel du projet prioritaire n°3 de la RTE-T

A propos des initiatives transport maritime entre la France et le Portugal, Francisco Sabino indique qu'actuellement il existe déjà des lignes maritimes entre le Portugal et l'Italie et le Portugal et le Maroc, et que la région de l'Alentejo, avec le port de Sines, a participé au projet Pirene concernant le positionnement de la traversée centrale des Pyrénées (y compris son étude dans le projet prioritaire n°16 de la RTE-T) en ce qui concerne les trafics de marchandises.

M. Sabino confirme qu'actuellement, le Portugal essaie, dans le cadre de la promotion des Autoroutes de la Mer, d'ouvrir de nouvelles lignes maritimes avec la France.



En ce qui concerne le projet prioritaire n°3, Mireia Elkoroiribe commente la réunion qui a eu lieu en novembre entre le président de l'Aquitaine, M. Rousset, et le Conseiller adjoint des Transports du Pays Basque avec le commissaire M. Tajani et M. Davignon et qui avait pour objectif d'analyser la situation du corridor.

Lors de la réunion, le besoin d'accélérer la construction, particulièrement en France, et celui d'établir une plus grande coopération dans le but de maintenir des caractéristiques techniques et une prévision d'utilisations cohérentes de toute l'infrastructure a été soulignée.

Xabier Hurteau, de la Communauté de Poitiers, indique que, dans le Grenelle de l'Environnement français, la LGV Sud-Atlantique apparaît comme une priorité de l'Etat français. Il signale aussi que deux ramifications ont été intégrées à ce projet: Poitiers-Limoges et Bordeaux-Toulouse, dans le but de renforcer la connexion du Sud-ouest de France avec le reste du réseau à grande vitesse.

## **PRESENTATION DE TROIS PROPOSITIONS POUR UN PROJET DE COOPERATION SUR LES TRANSPORTS**

En accord avec l'engagement pris lors de la réunion de Coimbra, trois propositions susceptibles de devenir des projets de coopération pour le Programme de Coopération Espace Atlantique ont été identifiées. Rossend Bosch, de l'aide technique, présente les participants. Les propositions concernent les sujets suivants:

- Création d'une école de Short Sea Shipping de l'Arc Atlantique
- Améliorer l'efficacité du réseau de plateformes logistiques dans le corridor atlantique
- Echange d'expériences sur la réduction de la congestion dans les villes de l'Arc Atlantique

Alfonso Rodríguez, de Castilla y León, signale que l'école de SSS existante sur la Méditerranée, qui a servi de référence à la proposition, est dirigée par l'Autorité Portuaire de Barcelone et qu'elle développe une activité intéressante à laquelle ils ont participé de façon ponctuelle. Il considère que le projet pourrait se développer dans l'Espace Atlantique mais il serait important qu'il soit dirigé par une autorité portuaire.

Mireia Elkoroiribe signale qu'effectivement, ce type d'initiative pourrait intéresser l'Autorité Portuaire de Bilbao, ou bien pour y participer ou bien pour la diriger.

Au sujet de la proposition sur les plateformes logistiques, Virginia Gil, de la PLAE, considère que c'est un projet intéressant mais très ambitieux en vue du nombre de plateformes existantes dans l'Espace Atlantique.



Dans le cas d'aller de l'avant avec le projet, la PLAE serait intéressée par la participation en tant qu'associée mais pas en tant que chef de file. Selon ce qu'annonce Mme Gil, la PLAE a vu qu'un projet pour une étude sur la coopération transfrontalière de plateformes logistiques pour lequel elle serait leader a été approuvé.

De toute façon, pour articuler une position il serait nécessaire de créer un projet définissant les participants et le financement, et chercher la complémentarité avec d'autres projets déjà en route et portant sur le même sujet.

En profitant de la discussion sur les initiatives du GTAA, la Coordinatrice croit qu'il est judicieux d'incorporer au débat le projet d'étude sur le transport aérien, projet qui est sûrement en déphasage à cause du temps pris pour son orientation.

A propos du dit projet, la région de Cantabrie a remis une note que Mme Elkoroiribe se met à lire et dans laquelle sont soulignés les différents facteurs qui ont empêché l'exécution de l'initiative : le peu de participants, la difficulté d'adapter le projet au programme INTERREG, la situation de crise du secteur... à cause de tout cela, la dite région abandonne le projet. Dans cette situation, Mireia Elkoroiribe demande aux régions de se prononcer sur le sujet.

Alfonso Rodríguez, de Castilla y León, reconnaît la situation du secteur et les difficultés bureaucratiques qui existent pour les engagements financiers, il entend donc que si l'on décide de ne pas aller de l'avant, Castilla y León rejettera aussi l'initiative.

Fernando Arrojo, de la Principauté des Asturies, adhère au rejet du projet pour les raisons exposées.

Joelle Balarin informe que les responsables du transport aérien de la région Aquitaine se prononceront sur le sujet en fonction de l'échange d'opinions des régions participantes et si, le cas échéant, il se reconduit et dans quelle direction.

En fonction de tout cela, la Coordinatrice comprend que le sujet aérien pourrait devenir un quatrième sujet possible qui s'ajouterait aux trois propositions réalisées par l'aide technique de possibles projets de coopération sur les transports.

Benoit Cuvelier de Nantes Métropole et Christophe Le Foll de Basse Normandie, considèrent que le document de travail présenté avec les trois propositions est intéressant, et qu'un rapprochement vers la CVAA ou vers d'autres agents pour voir s'il y a d'autres projets qui se créent avec un sujet identique dans le but d'éviter des répétitions serait nécessaire.

Dans ce but, Julie Miclot de Basse Normandie informe le groupe du projet START sur la coordination des transports publics durables, avec des actions concernant la billetterie, la promotion, l'information, l'interopérabilité...



En fonction de tout cela, Mireia Elkoroiribe conclue qu'on avancera dans les propositions et que bientôt on demandera aux régions de montrer leur intérêt pour l'une d'entre elles. Elle ajoute aussi qu'il serait bon que ce ne soit pas toujours le Pays Basque le chef de file de ces projets.

Maria Garayo, de l'aide technique, ajoute que si l'objectif est que les membres du GTAA présentent à l'Espace Atlantique un projet, il serait nécessaire de mener à bien une action pour définir le contenu, le budget, décider qui seront les associés, le chef de file et attribuer les tâches, toujours en accord avec le rythme que marquent les convocations.

## **QUALITE DES SERVICES FERROVIAIRES**

Maria Garayo présente une communication de la Commission Européenne sur la qualité des services de transport de marchandises par chemin de fer et dans laquelle les actions à développer pour comparer, en termes de qualité, le transport ferroviaire aux autres types de transport sont exposées.

On met particulièrement l'accent sur l'amélioration de la gestion du trafic ferroviaire et sur l'entretien des infrastructures et l'intensification de l'utilisation de technologies innovatrices.

Les propositions de la Commission ont pour but de renforcer le développement de la concurrence, d'améliorer les infrastructures et leur interopérabilité, et d'établir des systèmes d'intéressement, de développer des instruments de mesure de la qualité et de publier des indicateurs de qualité.

## **LE PROJET D'AUTOROUTE FERROVIAIRE VITORIA-BRÉTIGNY**

L'intervention suivante a été réalisée par Virginia Gil de la Plateforme Logistique Pays Basque-Aquitaine

Après une présentation des références européennes du ferroutage, Virginia Gil a présenté les données de l'étude de marché réalisée pour le futur projet d'une autoroute ferroviaire Vitoria-Brétigny.

Sa mise en marche est prévue pour 2010, entre Irún et Brétigny (près de Paris) et entre Vitoria et Brétigny une fois en route la Y Basque (aux environs de 2016).

Mme Elkoroiribe signale que, comme dans le cas des Autoroutes de la Mer, il faut promouvoir ces nouveaux services entre les opérateurs logistiques ou les transporteurs. Dans le cas des Autoroutes de la Mer, le gouvernement du Pays Basque a récemment implanté un ECOBONO pour donner des aides pour l'utilisation de la ligne Bilbao-Bruxelles aux entreprises de transport situées aux Pays Basque.



## REVISION DES RTE-T

Merli Feixa, en tant que coordinatrice du groupe de travail créé dans la CRPM dans le but d'articuler une position commune au Livre Vert sur la révision des RTE-T. En plus de réunir le groupe de travail à Bruxelles, un groupe scientifique qui se réunira à Saragosse en avril prochain (date correspondant avec une réunion du groupe de travail) a aussi été créé.

Lors de la première réunion qui a eu lieu à Bruxelles les éléments pour la détermination de la position de la CRPM ont été définis:

- Planification générale des infrastructures dans l'Union Européenne: vision globale, amélioration de l'infrastructure existante ou réalisation de nouvelles infrastructures
- Environnement et changement climatique
- Cohésion territoriale
- Nouvelles formules de financement: participation publico-privée
- Relations extérieures avec des pays tiers
- Rôle des régions

De la même manière, Merli Feixa retient d'une réunion qui a eu lieu avec les responsables de la Commission que la position à élaborer devra prendre en compte sérieusement la stratégie de Lisbonne.

Il est prévu que le Livre Vert soit publié fin janvier ou en mars 2009, et que la consultation publique postérieure sera ouverte jusqu'en mai 2009. Il y aurait par la suite un rapport du Parlement sur les initiatives du Livre Vert, et un Conseil informel des transports qui traiterait du sujet pour que ses conclusions soient ajoutées à la réunion du Conseil en juillet 2009.

Pour la CRPM, le document de position serait présenté au Bureau Politique lors de la réunion d'Odessa (en juin 2009).

Fabien Mesclier propose une participation conjointe du GTAA et du CVAA dans l'élaboration de la position commune. Mireia Elkoroiribe exprime son accord bien qu'elle explique qu'il peut y avoir certains éléments qui intéressent davantage certains acteurs que d'autres (régions et villes) par le type de problématiques ou échelles qu'ils abordent. Et elle ajoute que, s'il n'y a pas d'accord, deux documents de position seraient élaborés.

Xabier Hurteau de Poitiers considère qu'il y a plusieurs domaines de réflexion communs au GTAA et à la CVAA:

- Eléments communs qui concernent l'Espace Atlantique sur lesquels développer des exposés stratégiques d'intérêt, tels que les connexions Est-ouest



- Le rôle de l'UE dans le financement des projets
- La dimension communautaire des projets: réseaux urbains, pôles de compétence, connexions régionales...

Le Bureau Politique de la CVAA aura lieu à Poitiers en avril et concernera les RTE-T: c'est pourquoi il serait nécessaire de transmettre au préalable un document de contribution au Livre Vert à ce dit Bureau. Pour le préparer, une réunion technique conjointe, entre CCVA et GTAA, pour travailler sur ce document commun pourrait être organisée en mars.

### **PROCHAINE REUNION**

Après avoir traité tous les sujets de l'ordre du jour, Mireia Elkoroiribe, en tant que coordinatrice du GTAA, remercie les assistants pour leur participation et est reconnaissante pour le travail réalisé par le service de traduction simultanée.

La prochaine réunion du groupe aura lieu à Poitiers durant le mois de mars prochain, ce qui correspondra avec la réunion conjointe entre la CVAA et le GTAA proposée précédemment.